

## ANNEXE 6 – ÉVÉNEMENTS MONDIAUX FIVA

La présente version française est une traduction de la version anglaise de référence.  
En cas de divergence d'interprétation, la version anglaise fait foi.

### 1. CONCEPT D'ÉVÉNEMENT MONDIAL FIVA

Cette catégorie revêt une importance particulière pour la FIVA et doit, à ce titre, représenter de manière spécifique « l'Esprit de la FIVA », en mettant l'accent sur la convivialité, l'amitié, la découverte des paysages et de la culture, dans le cadre d'un programme volontairement détendu.

Elle met en évidence l'objectif de la FIVA consistant à maintenir les Véhicules Historiques sur la voie publique et est conçue pour présenter et promouvoir le mouvement du patrimoine des véhicules historiques auprès du grand public, de manière respectueuse, durable et professionnelle.

Les Événements Mondiaux approuvés se verront attribuer un membre expérimenté de la Commission des Événements chargé de collaborer avec l'organisateur, de partager les bonnes pratiques et de fournir des conseils afin de maintenir les normes élevées attendues par la FIVA.

Les Événements Mondiaux peuvent concerner toute combinaison de voitures, de motocyclettes et de véhicules utilitaires.

Pour les événements exclusivement automobiles, la Commission des Événements supervisera et gérera le processus en collaboration avec les organisateurs de l'événement, l'ANF concernée et l'équipe Communication.

Pour les événements motocyclettes et/ou utilitaires, la Commission des Événements travaillera avec les commissions concernées et leur demandera de désigner au moins un membre expérimenté afin de participer à l'équipe de gestion et de soutien du projet.

Dans ce cadre, un Commissaire FIVA sera désigné et exercera ses fonctions habituelles de contrôle et de rapport sur l'événement.

Dans tous les cas, l'équipe Communication de la FIVA sera associée afin de garantir que la communication avant et après l'événement soit planifiée et exécutée de manière professionnelle.

### 2. LIGNES DIRECTRICES POUR LES CANDIDATS

Chaque année, la Commission des Événements peut approuver des Événements Mondiaux

FIVA pour voitures, motocyclettes, véhicules utilitaires, ou toute combinaison de ces catégories.

En règle générale, un événement automobile devrait viser environ 100 engagés, un événement motocycliste entre 100 et 150 participants, et un événement utilitaire requiert un minimum de 30 engagés sans plafond maximal.

Les candidatures peuvent être déposées à tout moment, mais au minimum un an avant la date prévue de l'événement. La Commission des Événements tiendra compte des équilibres géographiques et des intérêts nationaux.

Chaque candidature fera l'objet d'une procédure de diligence raisonnable et sera considérée comme provisoire jusqu'à son approbation définitive.

Les événements approuvés seront inscrits gratuitement au calendrier officiel des événements FIVA.

### 3. PROCÉDURE DE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Le candidat doit compléter le formulaire de candidature en ligne et sélectionner le type « Événement Mondial FIVA », ainsi que les catégories de véhicules concernées.

La Commission des Événements examinera chaque candidature et procédera à la sélection sur la base des standards requis.

### 4. PUBLICITÉ ET PROMOTION

Une fois approuvé, l'événement bénéficiera d'une promotion spécifique sur le site internet et les réseaux sociaux de la FIVA.

Un Commissaire FIVA sera désigné afin de contrôler le respect du Code des Événements FIVA et de remettre un rapport écrit dans un délai de quatorze jours suivant la fin de l'événement.

### 5. RÉCOMPENSES

La plaque officielle « FIVA World Event » sera remise à l'organisateur lors de la cérémonie de remise des prix par un représentant de la FIVA.

Des récompenses complémentaires peuvent être attribuées, notamment « Meilleur Véhicule Préservé » ou « Esprit de la FIVA ».

### 6. LIGNES DIRECTRICES POUR L'ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT MONDIAL FIVA

## MOTOCYCLE

### Introduction

À la suite de plusieurs discussions au sein de la Commission Motocyclettes (MCC), celle-ci reconnaît l'utilité de formuler des recommandations destinées à l'organisation future de Rassemblements Mondiaux Motocyclettes FIVA. Ces recommandations constituent des conseils et non des règles ou règlements, et complètent le Code des Événements FIVA, qui demeure la référence officielle.

Il s'agit d'une ambition de longue date de la Commission Motocyclettes d'étendre les Événements Mondiaux Motocyclettes FIVA à l'ensemble de l'Europe et aux autres continents.

### Procédures internes

Toute personne souhaitant organiser un Rassemblement Mondial Motocycle FIVA doit télécharger le Code des Événements FIVA et ses annexes, et soumettre une candidature via le système en ligne.

La Commission des Événements transmettra la candidature à la Commission Motocyclettes afin d'obtenir son accord.

Une fois la candidature approuvée, la Commission Motocyclettes désignera un ou plusieurs membres chargés d'assister l'organisateur dans la préparation de l'événement.

La Commission Motocyclettes doit recevoir une présentation générale du rassemblement au moins six mois avant l'Assemblée Générale FIVA.

### 20 recommandations opérationnelles

1. L'événement doit être ouvert à un minimum de 100 et un maximum de 150 participants.
2. La durée recommandée comprend un dîner d'accueil suivi de trois jours de randonnée.
3. Les inscriptions doivent être traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi, tout en favorisant les machines les plus anciennes.
4. Le coût maximal par participant ne doit pas excéder 450 euros.
5. Le règlement de l'événement doit préciser que l'événement est de nature touristique.
6. Les participants doivent être informés des documents légaux requis.

7. Les organisateurs doivent publier une décharge de responsabilité.
8. Une copie de la carte d'identité FIVA est souhaitable.
9. Les participants sont responsables du port d'un équipement conforme.
10. L'organisateur se réserve le droit de refuser une participation.
11. Les machines doivent être adaptées au terrain.
12. Une date limite d'inscription doit être fixée.
13. Les participants doivent signaler tout changement de machine.
14. Des numéros de participants doivent être attribués.
15. Un dossier d'information doit être remis aux participants.
16. Le transport des bagages doit être organisé si nécessaire.
17. Un stationnement sécurisé doit être prévu.
18. Les parcours quotidiens doivent être d'environ 150 km.
19. Des arrêts culturels doivent être intégrés.
20. Une cérémonie de remise des prix doit être organisée conjointement par les organisateurs et la Commission Motocyclettes.

## 7. LIGNES DIRECTRICES POUR L'ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT MONDIAL FIVA UTILITAIRE

Les événements utilitaires diffèrent fondamentalement des événements automobiles et motocyclistes en raison de la grande diversité des véhicules admissibles.

Les catégories comprennent les expositions statiques, les événements touristiques et les concours.

Le nombre cible de véhicules est fixé à 100, avec un minimum de 30 sans plafond maximal.

Il est essentiel de consulter la Commission Utilitaires avant le dépôt de toute candidature afin de garantir une compréhension commune des objectifs.

## **8. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez contacter [events@fiva.org](mailto:events@fiva.org).

Code des Événements FIVA 2026 – Règles standards pour les Événements Mondiaux V1  
2026.